



## Motion pour le maintien de la maternité de Ganges

Monsieur le Maire et l'ensemble des élus du conseil municipal de Ganges prennent acte de l'annonce faite par le Président du groupe Cap Santé du risque de fermeture de la maternité de la Clinique Saint Louis de Ganges. Soulignons que lors de la reprise de la clinique St Louis par le groupe Cap Santé, promesse avait été faite de garder ce service essentiel, promesse renouvelée lors de la pose de la première pierre de la clinique St Louis 2.

Ils tiennent par la présente à faire part de leurs vives réactions à cette annonce afin de contribuer totalement au mouvement de soutien de ce service vital pour les Gangeois et les Gangeoises.

Quelles que soient les raisons du risque de disparition de la maternité, tout doit être mis en œuvre tant au niveau du groupe Cap Santé que des pouvoirs publics à travers l'ARS pour permettre le maintien de la maternité au sein de la clinique Saint Louis.

Il n'est pas acceptable sur un bassin de vie de 40 000 habitants dont Ganges fait partie de devoir faire des trajets d'une heure pour accoucher à Montpellier ou à Nîmes.

Lors de la réunion du 6 octobre, les dirigeants du groupe *Cap Santé* et le directeur de l'ARS Occitanie ont affirmé que l'aspect financier n'entrait pas en compte dans le maintien de la maternité et que les efforts nécessaires y compris financiers, notamment en matière de salariat, seraient faits pour favoriser le recrutement.

Nous serons vigilants sur ce point, la gestion comptable de la ruralité de notre territoire a atteint ses limites. Nos territoires subissent depuis trop longtemps une longue atteinte à la présence de services publics et nous ne pouvons pas envisager que ce processus continue.

Tout en restant très attentifs quant aux décisions qui vont être prises nous gardons donc espoir en l'esprit de responsabilité de chacun afin de garder opérationnelle notre maternité.